



PUBLIC

toutes personnes ayant à utiliser de moyens de manutention électriques à conducteur accompagnant dans le cadre de leur activité professionnelle.

TARIFS

Formation inter entreprise

Formation intra entreprise, nous consulter

AGENDA

voir a2s-conseil.fr

DUREE

7 heures (Formation)

FORMATEUR(S)

Formateurs expérimentés
Testeurs reconnus par la
CNAMTS et expérimentés

PARTICIPANTS

Maxi 6

Centre de Formation
Technique de Nieppe
ZAE Rue des 3 Tilleuls
59850 NIEPPE

Siège social et adresse de
correspondance.
42 Rue Duriez
59660 Merville

06 10 41 41 85
0607 21 012 89
contact@a2s-flandre.fr

Autorisation de conduite gerbeur accompagnant

CAT 2 selon Recommandation R485 CNAMTS

OBJECTIFS

- Préparer à l'autorisation de conduite selon R485
- Conduire et utiliser en sécurité les moyens de manutention électrique à conducteur accompagnant (transpalette, gerbeurs) pour lesquelles il sera habilité par l'employeur
- Maîtriser sur le plan théorique et pratique l'utilisation en sécurité des moyens de manutention électriques à conducteur accompagnant

CONTENU

Formation théorique :

- Règlementation et textes de la Sécurité Sociale
 - Rôles des différentes instances et organismes de prévention : Inspection du travail, CRAM/CARSAT, médecine du travail, contrôle technique
- Classification et technologie :
 - Principales catégories de gerbeurs, caractéristiques fonctionnelles, utilisations courantes et limites d'utilisation
 - Les différents organes, leur technologie et leur fonction
 - Fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité
- Sécurité :
 - Signalisation
 - Principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un gerbeur
 - Principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé
 - Lecture de la plaque de charge et conditions de stabilité frontale du gerbeur
 - Dispositifs de sécurité pour le conducteur
 - Interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes
 - Règles de circulation et les règles de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise
 - Distance de freinage du chariot
 - Produits dangereux et risques liés à leur manutention
 - Vérifications et les opérations de maintenance de son ressort

Formation pratique :

- *Module pratique selon type d'engins*
 - Réalisation en sécurité des opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en place du gerbeur :
 - Vérification de l'adéquation du gerbeur à l'opération de manutention envisagée
 - Lecture et utilisation de la plaque de charge
 - Manutention de charges
 - Opérations et vérifications de prise et de fin de poste
 - Circulation et arrêt du chariot en sécurité
 - Opérations de maintenance de son ressort
 - Compte – rendu à sa hiérarchie des anomalies et difficultés rencontrées
- *Tests théorique et pratique*
 - Questionnaire avec questions fondamentales définies par la recommandation
 - Exercice pratique avec critères d'acceptation définis par la recommandation